

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

économie et finances : services extérieurs

Question écrite n° 22843

Texte de la question

M. Jean-Luc Drapeau interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur l'organisation de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et des difficultés qu'elle rencontre afin de mener à bien sa mission de contrôle du secteur de l'agroalimentaire. Suite à la révision générale des politiques publiques (RGPP), la DGCCRF ne dispose plus d'une pyramide hiérarchique cohérente du fait de son éclatement entre différentes entités administratives et, aujourd'hui, ses agents doivent composer avec une hiérarchie étrangère à la CCRF. De plus, ces cinq dernières années la DGCCRF a dû faire face à la suppression de 600 emplois ; certains départements ne comptent plus que cinq agents. Cette baisse des effectifs nuit à l'exercice des missions de la DGCCRF qui rencontre de plus en plus de difficultés à assurer le contrôle des produits agroalimentaires par manque d'agents. Aussi, il souhaiterait connaître les propositions qui pourraient être formulées afin de remédier à la situation de la DGCCRF.

Texte de la réponse

Les effectifs de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ont été, ces dernières années, affectés par des réductions d'emplois sensibles et par des transferts liés, essentiellement, aux réorganisations administratives. Cette situation explique le recul de l'activité de la DGCCRF en 2012, mesurée par le nombre d'établissements contrôlés ou le nombre d'actions de contrôle. Toutefois, cette baisse est plus marquée que celle imputable à la seule diminution de ses effectifs. Parallèlement, les récentes affaires de fraude, comme la découverte de viande de cheval dans des plats préparés en lieu et place de viande de boeuf, ont montré que l'exigence de loyauté constitue un enjeu économique important, mais aussi un atout compétitif à l'export pour les produits fabriqués sur le territoire français. Sensibilisé sur ces points, le Premier ministre a souhaité, avant toute décision, disposer d'une appréciation exacte de la situation générale des services déconcentrés de l'État après les réformes entreprises ces dernières années. Une trentaine de propositions et de pistes d'évolution ont d'ores et déjà été soumises au comité interministériel à la modernisation de l'action publique (CIMAP), réuni le 2 avril dernier, afin de faciliter le travail quotidien des services déconcentrés. Par ailleurs, à l'issue du CIMAP du 2 avril 2013, le Premier ministre a confié à MM. Jean-Marc Rebière (préfet) et Jean-Pierre Weiss (ingénieur général), la mission de proposer, d'ici la fin du premier semestre 2013, sur la base d'une analyse prospective à cinq ans des missions de chaque niveau de l'administration territoriale, un ou plusieurs scénarios d'organisation de l'administration territoriale de l'État pour répondre aux enjeux d'adaptation et de qualité de l'action publique dans les territoires. Cette mission consultera toutes les parties intéressées et notamment les organisations syndicales. C'est dans le cadre de cette démarche générale que sera examinée et évaluée la situation des services chargés de la mise en oeuvre des politiques portées par la DGCCRF, lesquelles sont au coeur de l'action du Gouvernement en matière d'ordre public économique, de protection des droits des consommateurs et de protection de la sécurité et de la santé des consommateurs. D'ores et déjà, les effectifs de la DGCCRF ont été stabilisés pour 2013, et le Gouvernement envisage de conforter ses missions en matière de concurrence et de consommation grâce à de nouveaux outils juridiques, dans le cadre du projet de loi consommation qui sera déposé au cours de l'année

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE22843

2013.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Drapeau

Circonscription: Deux-Sèvres (2e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 22843

Rubrique: Ministères et secrétariats d'état Ministère interrogé: Économie et finances Ministère attributaire: Économie et finances

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>2 avril 2013</u>, page 3454 Réponse publiée au JO le : <u>30 avril 2013</u>, page 4762